



RÉSULTAT DU TEST HPV

Madame,

Vous nous avez envoyé un échantillon pour le dépistage du virus HPV. Suite à cette analyse, **des types de virus qui peuvent provoquer le cancer (types de HPV à haut risque) ont été retrouvés dans votre échantillon.** Si tel est le cas, ce virus peut provoquer un cancer du col de l'utérus à plus long terme. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour l'instant.

Mais il est important de procéder à des examens complémentaires.

Que devez-vous faire à présent ?

- Prenez rendez-vous avec votre médecin traitant ou votre gynécologue.
- Choisissez un jour où vous n'avez pas vos règles.
- Votre médecin traitant ou votre gynécologue va effectuer un **frottis**¹ pour un examen plus approfondi.

Quels peuvent être les résultats du frottis ?

- Nous ne trouvons **aucune cellule anormale.** C'est le cas de six femmes sur dix dont les échantillons contiennent des traces du virus. Aucun traitement n'est nécessaire.
 - Votre médecin vous recommandera de faire à nouveau un frottis après **un an.**
 - Nous n'avons de nouveau trouvé aucune cellule anormale ? Vous ne devez plus rien faire dans ce cas. Nous vous recommandons toutefois de vous soumettre à l'avenir à un dépistage préventif du cancer du col de l'utérus. En effet, une détection précoce reste importante.
- Il y a peut-être des **cellules anormales**, mais vous n'avez pas encore de cancer. Ces cellules peuvent évoluer en un stade précancéreux du col de l'utérus. Votre médecin vous recommandera un traitement facile.
- Nous avons peut-être détecté un **stade précancéreux du col de l'utérus.** Là encore, il n'y a aucune raison de paniquer. Cela peut mettre des années avant que le cancer se déclare. Mais il est préférable de suivre un traitement. Plus nous réagissons vite, mieux c'est.
- Vous avez peut-être déjà un **cancer.** Que se passe-t-il dans ce cas ? Un traitement est probablement nécessaire. Votre médecin assurera votre suivi.

Cette lettre vous inquiète peut-être ?

C'est tout à fait compréhensible. Posez vos questions.

- Appelez votre médecin traitant ou votre gynécologue. Votre médecin a également reçu le résultat de cette analyse.
- Appelez gratuitement le numéro **0800 60 160** (de 9 à 12h et de 13 à 16h) ou envoyez un e-mail à info@bevolkingsonderzoek.be.
- Allez sur le site www.ScreenUrSelf.be. Vous y trouverez également une traduction en anglais, turc, arabe, polonais, roumain et russe de cette lettre.

Cordialement,

Prof. Dr Pierre Van Damme

Chercheur principal de l'étude ScreenUrSelf, Universiteit Antwerpen

¹ Cela fait plus de trois ans que vous n'avez pas eu de frottis ? Dans ce cas, le coût du frottis vous sera intégralement remboursé. Vous ne paierez que le ticket modérateur pour le rendez-vous chez votre médecin. Le laboratoire vous envoie quand même une facture ? Contactez votre mutuelle.